

Fiche d'information » Février 2023

# Programme d'appui à la justice

#### Contexte

Après des années de désinvestissement, le système judiciaire haïtien est aujourd'hui largement dysfonctionnel et incapable de branche essentielle du gouvernement. Le Project (WJP). Selon une enquête récente, seuls 2,9 % des citoyens sont satisfaits procureurs. Par conséquent, 90 % des citoyens ont essentiellement recours à des moyens de justice informels, en dehors du système formel. La situation est devenue si grave que des gangs ont établi leurs propres

seule condamnation (dans une affaire de corruption) au cours des 15 dernières années. Il n'y a eu aucune condamnation dans aucun des 466 cas présentés concernant des violations du travail des enfants en 2022, et d'enlèvement entre 2014 et 2018. Un état de la part de l'État. Combiné aux difficultés de la Police nationale d'Haïti (PNH) à arrêter les délinquants, ce niveau d'impunité contribue violence, de la corruption et à l'émergence de gangs, actuellement estimés à 200, dont 95 rien qu'à Port-au-Prince. Tout effort visant à renforcer et à soutenir les forces de police doit donc s'accompagner d'un système d'un procès équitable.

corruption et aux gangs constitue un défi expert médico-légal et la police scientifique n'est pas en mesure d'effectuer des tests ADN. Il n'existe pas non plus de task force spéciale police-justice, ni de mesures pour protéger les code pénal et le code de procédure pénale actuels datent de 1835 et le nouveau code n'entrera en vigueur qu'en juin 2024.



# Une opportunité de mettre fin à l'impunité

Les sanctions internationales imposées aux personnes accusées de saper l'État de droit et de parrainer la violence ont un effet significatif. Elles ont permis aux institutions judiciaires de commencer à reprendre des forces et d'obtenir des résultats significatifs à court terme, notamment le rétablissement d'un système de quotas de performance pour les procureurs et l'approbation effective de 59 juges et procureurs, dont 28 avaient été démis de leurs fonctions par le Conseil supérieur de la magistrature. Le système judiciaire a besoin de toute urgence d'une masse critique pour traiter ouvertement, équitablement et rapidement les affaires prioritaires afin d'envoyer un message fort selon lequel la fin de l'impunité ne peut pas attendre.

## Objectif



Le programme renforcera les capacités des institutions et des acteurs clés du système judiciaire en coordination avec la PNH et en étroite collaboration avec la mission des Nations unies BINUH pour lutter contre l'impunité, l'insécurité et les violences sexuelles et sexistes (SGBV).

## Cinq résultats clés :

- L'indépendance et l'intégrité du pouvoir judiciaire sont renforcées, ce qui garantit sa responsabilité et son efficacité dans la lutte contre la sécurité et la corruption. de leur responsabilité et de leur performance dans la lutte contre la sécurité et la corruption ;
- La capacité du pouvoir judiciaire et la coordination avec la PNH dans l'enquête, la poursuite et le jugement des crimes liés à l'insécurité et à la corruption sont renforcées, réduisant l'impunité, la poursuite et le jugement des crimes liés à l'insécurité et à la corruption sont renforcées, réduisant ainsi l'impunité. La mise en place d'une unité antigang, d'une unité de lutte contre la criminalité financière et d'une unité de lutte contre la violence basée sur le genre pour accélérer les affaires prioritaires afin d'obtenir un impact à court terme ;
- Le cadre légal et réglementaire de lutte contre l'insécurité et la corruption est adapté
- La capacité du système judiciaire au niveau communautaire est renforcée, de même que l'accès à la justice afin de prévenir et de résoudre les conflits, ce qui contribue à accroître la résilience de l'environnement judiciaire ;
- Les capacités de plaidoyer et de suivi des organisations de la société civile (OSC) sont consolidées, ce qui garantit la responsabilisation des acteurs du système judiciaire et l'avancement des réformes de la justice.

136 eme sur 140 pays dans l'indice de l'état de droit du World Justice Project (WJP)

Seuls **2,9**% des citoyens sont satisfaits de la performance des juges et 2,5% des procureurs. 90% des citoyens n'utilisent pas le système de justice formel

Taux global de condamnation dans le système judiciaire en seulement à **3**%

#### ▶ la mise (aujour

#### Résultats à Date

Le PNUD a aidé Haïti à franchir un certain nombre d'étapes dans le secteur de la justice au cours des deux dernières décennies, avec des résultats tels que :

- la mise en place d'un système d'aide juridique pour les personnes défavorisées (aujourd'hui entièrement financé par l'État);
- la création du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) pour gérer le système judiciaire et superviser la performance et l'intégrité des juges;
- l'adoption d'une législation moderne, y compris le code pénal et le code de procédure pénale, pour remplacer les textes obsolètes, et le soutien à l'école de la magistrature.

Ces résultats, ainsi que les relations étroites développées avec les autorités du secteur de la justice au fil des ans, placent ce programme dans une position privilégiée pour obtenir des résultats urgents pour le gouvernement et ses partenaires.

## Nouvelles approches et stratégies

Le programme offre un point d'entrée sécuritaire urgent pour la réforme de la justice, la priorité immédiate étant l'indépendance du pouvoir judiciaire et son intégrité, sur la base d'une évaluation, d'une inspection, d'une vérification et d'une discipline rigoureuses. En outre :

- Un organisme de surveillance de la société civile sera créé pour veiller à ce que le Conseil supérieur de la magistrature (CSPJ) et le ministère de la justice et de la sécurité publique (MJSP), qui sont responsables de la performance et de l'intégrité des juges et des procureurs, remplissent leur mandat;
- Les mentors internationaux fourniront une assistance identifiée par les autorités haïtiennes dans les domaines de la finance, de la violence sexuelle et sexiste (SGBV) et des forces de police/ justice anti-gangs;
- Un programme de justice communautaire avec des juges de paix pour prévenir la criminalité et aider les victimes de la traite des êtres humains sera mis en place;
- Le financement sera étroitement lié aux résultats, en accord avec le gouvernement et les partenaires financiers et techniques.

Les temps sont durs. Ensemble, nous devons nous mettre au travail pour relever les grands défis du moment, notamment la politisation excessive de la justice, les conflits fonciers et l'intégration d'un plus grand nombre de femmes dans le système judiciaire"...

**Jean Joseph Lebrun,** lors de sa prestation de serment en tant que Président de la Cour de cassation et Président du du Conseil supérieur de la magistrature (CSPJ).

#### Gestion et responsabilité

- Le programme est géré par le PNUD et le Ministère haïtien de la Justice et de la Sécurité Publique (MSPJ) et le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ) en collaboration avec le Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) ;
- ▶ Le programme bénéficiera des capacités des entités des Nations unies participantes, notamment le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme (BCNUDH), le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) et l'Office des Nations unies pour le contrôle des drogues (ONUDC) ;
- ▶ Un comité directeur au niveau des ministres et des ambassadeurs examine les progrès et les résultats et assure une supervision et une prise de décision de haut niveau ;
- Un comité technique se réunit régulièrement pour examiner les résultats au niveau des activités et des produits et résoudre les obstacles éventuels;
- ▶ Le PNUD est régulièrement considéré comme l'agence la plus influente des Nations unies, est un leader en matière d'efficacité et de transparence de l'aide, gère les résultats et les ressources selon des principes d'optimisation des ressources et est considéré comme une organisation adaptée à ses objectifs.

Domaine d'intervation	Durée du projet	Budget	Localisation
Justice	1er Avril 2023 30 Mars 2028	\$ 20M	National

Programme Transparence

Pour plus d'informations :

Mis en œuvre par :









Programme des Nations Unies pour le développement 14 Rue Reinbold, Port-au-Prince www.undp.org/fr/haiti